

**PROVINCE DE QUÉBEC,
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ELZÉAR-DE-TÉMISCOUATA**

La séance ordinaire du conseil municipal eut lieu le mardi 6 avril 2021 à 19 h à la salle Rosa D. Lavoie.

PRÉSENCES :

Sont présents :

Mesdames : Katy Nadeau – Mélissa Boucher Caron - Carmen Massé,
maire

Messieurs: Guy Thibault – Keven Ouellet Lévesque – Alain Morin

Et madame Denise Dubé, directrice générale, agissant comme secrétaire d'assemblée.

Madame Josée Beaulieu, adjointe administrative, monsieur Sébastien Bérubé, employé au garage municipal, sont aussi présent.es à cette séance.

OUVERTURE :

Par quelques mots de bienvenue adressés à l'assistance, madame la mairesse fait l'ouverture de la séance qui débute à 19 h 00.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Ouverture;
- 2- Lecture et adoption de l'ordre jour;
- 3- Suivi et adoption du procès-verbal du mois de mars 2021;
- 4- Présentation et adoption des comptes;
- 5- Lecture du courrier;
- 6- Période de questions de 20 h à 20 h 30;
- 7- Voirie municipale :
 - A) fauchage des bordures de chemins;
 - B) Pic de sable Steve Morin, 2^e versement;
 - C) Calcium;
 - D) Boîte aux lettres – M. Jean-Paul Caron
- 8- Comité de développement – projet volet 4;
- 9- Proclamons la promotion de la santé mentale du 3 au 9 mai 2021;
- 10- Adoption des activités financières au 31 mars 2021;
- 11- Corporation des Hauts-Sommets – nouvelle entente triennale 2021-2023;
- 12- Acceptation du plan d'aménagement forestier;
- 13- Adjointe à la direction;
- 14- Dossier fosse septique;

- 15- Dossier eau potable;
- 16- Questions diverses :
- A) Adoption du rapport financier RIDT;
- B) Projet nouveaux horizons pour les ainés;
- C) _____
- D) _____
- 17- Période de questions (15 minutes);
- 18- Levée de l'assemblée

2021 – 027

IL EST PROPOSÉ par Mme Katy Nadeau;
 APPUYÉ par M. Keven Ouellet Lévesque;
 ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que l'ordre du jour soit accepté tel que
 présenté et en conservant le sujet « Questions diverses » ouvert.

PROCÈS-VERBAL :

CONSIDÉRANT que chaque personne présente à cette séance a pris
 connaissance du procès-verbal;

2021 – 028

IL EST PROPOSÉ par Mme Mélissa Boucher Caron;
 APPUYÉ par M. Guy Thibault;
 ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que le procès-verbal du mois de mars 2021
 soit accepté.

COMPTES DU MOIS DE MARS 2021 :

M. Gilles Jalbert	# 1	285.28	6058
Agro Envirolab	# 168657, # 168890	144.87	6059
Buanderie R.D.L.	# 595966	27.59	6060
Mon Bureau.CA	# 102268	116.22	6061
Contant Inc.	#106198	4 244.41	6062
Corp. Des Hauts-Sommets	# COTSELZ2021	1 565.00	6063
Distribution Mix B.S.L.G.	# 10721143	58.00	6064
Distribution Rioux inc.	# 14981	8.04	6065
Fonds d'inf. sur le Territoire	# 202100366101	5.00	6066
Formation urgence vie	# M50560	204.23	6067
Dép. Jacques Lamonde	# 107753, # 107706	226.56	6068
Info-Dimanche	# 317686	136.82	6069
Jacques Larochelle inc.	# 82661, 82599, 82320	4 491.45	6070

Peterbilt Atlantic	# 53520Q, 53614Q	532.40	6071
Purolator courrier inc.	#447031946, 447090450	22.04	6072
R.I.D.T	# 22036	205.00	6073
Sécurité Médic enr.	# 491841	171.97	6074
Servitech inc.	# 39194	20 402.77	6075
Simetech Environnement	# 26160	783.53	6076
Spécialités Électriques	# 369511	280.66	6077
Surplus Général Tardif	# 266389	386.46	6078
Hydro-Québec	Électricité bâtisses	1 457.70	AccèsD
Bell Canada	Cellulaire + faxe	154.31	AccèsD
S.A.A.Q.	Enregistrement	5 511.14	AccèsD
RIDT	Côte part	19 320.50	AccèsD
Ministère Revenu Québec	DAS – Février 2021	5 458.75	AccèsD
Salaire - employés	Mars 2021	14 311.10	AccèsD
Conseil – municipal	Mars 2021	3 145.95	AccèsD
	TOTAL	83 657.75 \$	

Je soussignée, certifie par la présente qu'il y aura des crédits suffisants au budget 2021, pour les postes dont les montants prévus seront insuffisants, les factures seront payées à même les postes où il restera de l'argent, pour couvrir le paiement des factures présentées et acceptées par le conseil municipal.

Signé : _____

ACCEPTATION DES COMPTES :

2021 – 029

IL EST PROPOSÉ par M. Alain Morin;
 APPUYÉ par Mme Mélissa Boucher Caron;
 ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères),

Que les comptes présentés soient acceptés.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS - PONT D'ACCÈS CHEMIN DE LA MONTAGNE

ATTENDU que des réparations au pont # 7529 (chemin de la Montagne) sont prévues en 2021;

ATTENDI que le Ministère ne prévoit pas faire de pont d'accès pour la circulation;

ATTENDU que pour la sécurité des personnes demeurant à proximité, la garderie en milieu familial, les travailleurs qui circulent par ce pont et l'autobus scolaire;

ATTENDU que s'il y a un incendie dans une résidence à proximité, le temps alloué pour se rendre sur les lieux est plus importante et pourrait être un préjudice pour ces personnes;

2021 – 030

IL EST PROPOSÉ par M. Alain Morin;
APPUYÉ par Mme Katy Nadeau;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères),

Que les membres du conseil de la municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata demande au Ministère des Transports de faire un pont d'accès lors de la réparation du pont # 7529 (chemin de la Montagne) pour permettre aux usagers de ne pas être pénalisés.

FAUCHAGE DES BORDURES DE CHEMINS

ATTENDU que les membres du Conseil ont pris connaissance de la demande d'offre de service reçu de M. Léon Deschamps pour le fauchage des bordures de la chaussée de la municipalité ;

ATTENDU que cette année, c'est le seul appel d'offre reçu;

EN CONSÉQUENCE :

2021 – 031

IL EST PROPOSÉ par Mme Mélissa Boucher Caron ;
APPUYÉ par M. Guy Thibault ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères);

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata accepte l'appel d'offre de M. Léon Deschamps au taux horaire de cinquante-six dollars (56,00 \$) / heure pour effectuer durant la période estival 2021, les travaux de fauchage des bordures des chaussées de la municipalité.

PIC DE SABLE STEVE MORIN, 2e VERSEMENT

2021 – 032

IL EST PROPOSÉ par M. Guy Thibault ;
APPUYÉ par M. Keven Ouellet ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères);

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata accepte de verser le deuxième versement de vingt-cinq mille dollars (25 000,00 \$) tel qu'entendu lors de l'entente notarié le premier mai de chaque année (1^e mai).

ACHAT DE CALCIUM

ATTENDU qu'une demande de soumission par invitation a été envoyé à deux soumissionnaires ;

ATTENDU que Sel Warwick Inc., a soumissionné un montant de 630,00 \$ le sac de 1000 kg, transport inclus ;

ATTENDU que Somavrac c.c., a soumissionné un montant de 635,00 \$ le sac de 1000 kg transport inclus ;

EN CONSÉQUENCE :

2021 – 033

IL EST PROPOSÉ par Mme Katy Nadeau ;
APPUYÉ par Mme Mélissa Boucher Caron ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) ;

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata accepte de faire l'acquisition de trente-trois sacs (33) de 1000 kg de calcium du soumissionnaire le plus bas - Sel Warwick Inc. Le calcium est conforme aux produits utilisés comme abat-poussières pour les routes non asphaltées.

COMITÉ DE GESTION – PROJET VOLET 4

2021 – 034

IL EST PROPOSÉ par M. Keven Ouellet ;
APPUYÉ par M. Alain Morin ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères) ;

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata propose Mme Katy Nadeau pour assister au comité de gestion du projet pilote et sur le comité de sélection d'un candidat pour le poste visé « coordonnateur à la qualité de la vie municipale ». Ce projet de financement est pour le partage d'une ressource humaine entre la municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata et la municipalité de Saint-Eusèbe pour la pérennisation et le développement des services municipaux, assurant une amélioration dans la qualité de vie et le bien-être des citoyens.

PROCLAMONS LA PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE DU 3 AU 9 MAI 2021

CONSIDÉRANT QUE promouvoir la santé mentale c'est agir en vue d'accroître ou maintenir le bien-être personnel et collectif ;

CONSIDÉRANT QUE faire connaître les facteurs de robustesse en santé mentale contribue à la santé mentale de la population de tout âge ;

CONSIDÉRANT QUE le lancement de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale du Mouvement Santé mentale et ses groupes membres a lieu à l'occasion de la Semaine de la santé mentale qui se déroule du 3 au 9 mai 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE la Campagne vise à faire connaître un facteur de robustesse : « **RESSENTIR C'EST RECEVOIR UN MESSAGE** » ;

CONSIDÉRANT QUE favoriser la santé mentale est une responsabilité à la fois individuelle et collective partagée par tous les acteurs et actrices de la société et que les municipalités du Québec contribuent à la santé mentale de la population ;

2021 – 035

IL EST PROPOSÉ par M. Guy Thibault ;
APPUYÉ par Mme Mélissa Boucher Caron ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères) ;

Par conséquent, le conseil municipal du 6 avril 2021 de Saint-Elzéar-de-Témiscouata proclame l'importance de la promotion de la santé mentale et invite tous les citoyennes et citoyens, ainsi que toutes les organisations et institutions à reconnaître les bénéfices de l'astuce **RESSENTIR C'EST RECEVOIR UN MESSAGE** et à participer à la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale du Mouvement Santé mentale Québec.

ADOPTION DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AU 31 MARS 2021

2021 – 036

IL EST PROPOSÉ par Mme Katy Nadeau ;
APPUYÉ par M. Alain Morin ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères) ;

Que les membres du conseil de la municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata adoptent les activités financières et de fonctionnement excluant les engagements financiers pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021.

**CORPORATION DES HAUTS SOMMETS – NOUVELLE ENTENTE
TRIENNALE 2021-2023**

ATTENDU que les municipalités membres se sont engagées à poursuivre le développement économique dans leur secteur par la création et la continuité d'une corporation de développement économique commune ;

ATTENDU que la continuité d'une corporation de développement économique pourra assurer le soutien de l'entrepreneuriat et des initiatives de développement local ;

ATTENDU que les municipalités membres souhaitent converger vers une vision à moyen et long terme du développement économique de leur municipalité respective ;

ATTENDU que la mise en œuvre des orientations et actions de développement régional doit pouvoir jouir d'une vision et d'un soutien à moyen et long terme ;

ATTENDU que le conseil d'administration de la Corporation des Hauts sommets a voté à l'unanimité les conditions de l'entente triennale ci-jointe ;

ATTENDU que le défraiement des cotisations annuelles de l'année 2021, représentant 5,00 \$ / capita soit effectué à la signature de celle-ci et sur réception d'une facture de cotisation ;

ATTENDU que le montant des cotisations pour l'année 2021 s'élève à 1 565.00 \$;

Il a été résolu ce jour de la durée de l'entente intermunicipale soit entérinée pour une période triennale, et ce pour la période commençant le 01 janvier 2021 et terminant le 31 décembre 2023.

EN CONSÉQUENCE :

Considérant que la Municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata est l'un des membres fondateurs au regard de la Corporation des Hauts Sommets,

2021 – 037

IL EST PROPOSÉ par Mme Mélissa Boucher Caron;
APPUYÉ par M. Guy Thibault ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) ;

Que la Municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata entérine la nouvelle entente triennale avec la corporation des Hauts Sommets et ce pour la période commençant le 01 janvier 2021 et s'achevant le 31 décembre 2023 inclusivement, le tout selon les termes spécifiés en l'entente ci-jointe.

ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER 2020 DE LA RIDT

2020 – 038

IL EST PROPOSÉ par M. Guy Thibault;
APPUYÉ par M. Alain Morin;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que les membres du conseil de la municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata adoptent le rapport financier de la RIDT au 31 décembre 2020.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 20 h 59, la mairesse déclare la levée de l'assemblée.

Je, Carmen Massé, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Directrice générale

Mairesse